

**Secrétaire élue :** Angélique GONIN-CHARTIER

**Présents :** René PONTET, Jean-Jacques CARLETTO, Séverine FARGEOT, Éric LACROIX, Virginie JANDET, Thierry THOLIN, Jacky GOUTTENOIRE, Henri BURNICHON, Jocelyne CHAMPALLE, Michel PIERREFEU, Jean-Marc GUILLOT, Christian LAFFAY, Christine DARPHIN, Emmanuel MAETZ, Evelyne BISSAY, Françoise LABROSSE, Angélique GONIN-CHARTIER, Pascale CERNICCHIARO, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Serge VOYANT, Marie-Paule GIROUDON, Daniel BEAUMEL

**Absents :** Jeanne PETIT (pouvoir à Françoise LABROSSE), André DAMAIS (pouvoir à JJ CARLETTO), Marion GARCIA, Ophélie PONTET (pouvoir à Jocelyne CHAMPALLE), Emmanuel GIRARD (pouvoir à Véronique PUTHINIER-DUMONTET), Julien FILEK, Corinne GOUTTENOIR

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum était atteint, M le Maire déclare la séance ouverte.

- 1- **Election de la secrétaire de séance :** Sur proposition de M le Maire, le Conseil Municipal élit Angélique GONIN-CHARTIER. *Adopté à l'unanimité*
- 2- **Approbation du PV – Séance du 05/11/2019 :** Lecture par Angélique GONIN-CHARTIER du PV de la séance 05/11/2019.

Le Conseil municipal approuve le PV de la séance du 05/11/2019. *Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

- 3- **Exercice des pouvoirs délégués du Maire – compte-rendu**

Le Conseil prend acte du compte-rendu de délégations.

**Concessions cimetièrè :**

- Cimetièrè n°1 :** 08/10/2019 : vente concession familiale n°389, 5m<sup>2</sup>, 15 ans  
 14/10/2019 : vente concession familiale n°580, 2.5m<sup>2</sup>, 15 ans  
 24/10/2019 : vente concession familiale n°228, 6m<sup>2</sup>, 15 ans  
 24/10/2019 : vente concession familiale n°434, 5m<sup>2</sup>, 30 ans  
 31/10/2019 : vente concession familiale n°438, 2.5m<sup>2</sup>, 30 ans  
 31/10/2019 : vente concession familiale n°407, 2.5m<sup>2</sup>, 30 ans  
 05/11/2019 : vente concession familiale n°229, 6m<sup>2</sup>, 15 ans  
 27/11/2019 : vente concession familiale n°442, 2.5m<sup>2</sup>, 30 ans
- Cimetièrè n°2 :** 04/10/2019 : vente concession familiale n°198, 5m<sup>2</sup>, 30 ans  
 11/10/2019 : vente concession familiale n°166, 3m<sup>2</sup>, 15 ans  
 15/10/2019 : vente concession familiale n°100, 6m<sup>2</sup>, 15 ans  
 31/10/2019 : vente concession familiale n°172, 5m<sup>2</sup>, 30 ans  
 14/11/2019 : vente concession familiale n°151, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 22/11/2019 : vente concession familiale n°91, 5.4m<sup>2</sup>, 30 ans  
 25/11/2019 : vente concession familiale n°215, 5m<sup>2</sup>, 30 ans  
 26/11/2019 : vente concession familiale n°98, 3m<sup>2</sup>, 15 ans  
 29/11/2019 : vente concession familiale n°217, 5m<sup>2</sup>, 30 ans
- Cimetièrè n°3 :** 15/10/2019 : vente concession familiale n°89, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 31/10/2019 : vente concession familiale n°213, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 27/11/2019 : vente concession familiale n°178, 6m<sup>2</sup>, 15 ans  
 29/11/2019 : vente concession familiale n°219, 3m<sup>2</sup>, 30 ans
- Cimetièrè n°4 :** 11/10/2019 : vente concession familiale n°214, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 31/10/2019 : vente concession familiale n°82, 5m<sup>2</sup>, 15 ans  
 05/11/2019 : vente concession familiale n°44, 6m<sup>2</sup>, 15 ans  
 14/11/2019 : vente concession familiale n°146, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 27/11/2019 : vente concession familiale n°151, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 28/11/2019 : vente concession familiale n°129, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 29/11/2019 : vente concession familiale n°150, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 29/11/2019 : vente concession familiale n°225, 5m<sup>2</sup>, 30 ans

**Saint Claude Huissel :**

- 22/10/2019 : vente concession familiale n°54, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 24/10/2019 : vente concession familiale n°49, 3m<sup>2</sup>, 30 ans  
 05/11/2019 : vente concession familiale n°44, 6m<sup>2</sup>, 30 ans

**Columbarium :** 13/11/2019 : vente case B-01-011, 15 ans

### Engagement de dépenses :

**Conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la maintenance des chaudières des bâtiments communaux, HELAIR ingénierie**

Montant : 8 000€ HT                      9 600.00€ TTC

**Conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre reconstruction tour salle Bagatelle , OXYRIA**

Montant : 20 000.00€ HT                      24 000.00€ TTC

**Réparation de l'ascenseur de l'école Le Petit Prince, ERHMES**

Montant : 3 214.33€ HT                      3 857.20€ TTC

**Réparation de la chaudière du Centre Technique Municipal, MOOS**

Montant : 3 544.09€ HT                      4 252.91€ TTC

**Installation d'une chaudière local La Passerelle rue du 11/11/1918, THERMI SERVICE**

Montant : 9 316.45HT                      11 179.74€ TTC

**Achat d'un panneau pour l'entrée du parc Clos du Crêt**

Montant : 2 282.14€ HT                      2 738.57€ TTC

**Réparation de la porte arrière de la salle Bourbon, CHERPIN Métallerie**

Montant : 2 500.00€                      3 000.00€ TTC

**Installation d'illuminations dans les rues, SOBECA**

Montant : 6 785.00€ HT                      8 142.00€ TTC

**Mission contrôle technique - aménagement du site Robin Marietton, SOCOTEC**

Montant : 3 600.00€ HT                      4 320.00€ TTC

**Branchement eau potable - aménagement du site Robin Marietton, SUEZ**

Montant : 2 403.84€ HT                      2 884.61€ TTC

**Raccordement au réseau téléphonique- aménagement du site Robin Marietton, ORANGE**

Montant : 1 248.00€                      1 497.60€ TTC

**Achat d'un taille haie à batterie, FINAS**

Montant : 1 263.87€ HT                      1 516.64€ TTC

**Réfection voirie communale hameau « La Rivière », EIFFAGE TP**

Montant : 2 660.00€ HT                      3 192.00€ TTC

**Réfection allée du cimetière, EIFFAGE TP**

Montant 2 205.00€                      2 646.00€ TTC

**Aménagement accès Clos du Crêt, EIFFAGE TP**

Montant : 1 325.00€ HT                      1 590.00€ TTC

### Renoncations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, Rue du Nord, renonciation le 26/09/2019
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, Rue des Fontaines, renonciation le 12/11/2019
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, Impasse de la vigne, renonciation le 12/11/2019
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, Rue des Fontaines, renonciation le 12/11/2019
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, Rue de l'Hôtel de Ville, renonciation le 12/11/2019
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, Rue des Fontaines, renonciation le 14/11/2019
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, Rue du Bois des Mollières, renonciation le 20/11/2019
- ⇒ Vente non bâti, Rue des Fontaines, renonciation le 28/11/2019
- ⇒ Vente bâti, Avenue Jean Moos, renonciation le 02/12/2019

### Conventions :

- Signature d'un avenant à mandat de vente sans exclusivité – vente maison 8 bis rue Thimonnier au prix de 199 000€ (frais agence inclus), LOGIDEAL pour une durée de 3 mois
- Convention de mise à disposition gratuite d'un espace de 115m<sup>2</sup> au sein du Parc Deteix, à usage de jardin de ville avec le Centre Social du Parc. Durée : 1 an renouvelable tacitement dans la limite de 12 ans
- Signature d'un bail professionnel avec le SISAD pour les locaux (150m<sup>2</sup>) 19 rue du 11/11/1918 pour une durée de 6 ans reconductible 1 fois. Loyer annuel : 7 650€

M VOYANT indique qu'il votera contre tous les projets à l'ordre du jour en particulier sur les sujets concernant la COR eu égard aux procédures judiciaires en cours à l'encontre du Président de l'intercommunalité.

#### **4- Personnel communal – modification du tableau des effectifs**

Le Conseil municipal approuve les modifications suivantes du tableau des effectifs : augmentation du temps de travail d'un emploi d'agent espaces verts/sports de 17h30 à 19h30 (erreur matérielle sur la délibération du 12/02/2019) - augmentation du temps de travail d'un emploi de secrétaire médical de 28/35<sup>ème</sup> à 29/35<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2020 - augmentation du temps de travail d'un emploi de secrétaire médical de 17.5/35<sup>ème</sup> à 19.5/35<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2020. En réponse à Mme Pascale CERNICCHIARO soulignant le caractère tardif de la rectification apportée à la délibération du 12/02/2019, M le Maire précise que le temps de travail indiqué au contrat était correct et que seule la délibération comportait une erreur.

*Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **5- Cession d'un bien immobilier cadastré AE 1145 et AE 28 - 8bis rue Thimonnier**

Après rectification en séance, le Conseil municipal approuve la cession du tènement situé 8 bis rue Thimonnier, cadastré AE 1145 et AE 28 au prix au prix de 199 000€ (inclus 10 000€ de frais d'agence) à M et Mme HOTOT-HOUBEN Sébastien et Sofie, les frais d'actes notariés étant à la charge des acquéreurs ; et autorise M le Maire à signer le compromis puis l'acte notarié auquel interviendra le Receveur municipal.

*Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **6- Acquisition de la parcelle D662 auprès du Département du Rhône**

Le Conseil municipal approuve l'acquisition auprès du Département du Rhône de la parcelle D 662 d'une superficie de 46m<sup>2</sup> au prix de 1€ et autorise le Maire à signer l'acte authentique correspondant.

*Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **7- ZAC de Coucy – tranche VII – vente du lot n°6 – substitution d'acquéreur**

Le Conseil municipal approuve la substitution d'acquéreur du lot 6 au profit de la SCI SR2M.

*Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **8- ZAC de Coucy – tranche VII – vente du lot n°5**

Le Conseil municipal approuve la cession du lot 5 pour un montant de 32 770€ à M Sorel CABALD.

*Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **9- Approbation du rapport d'activités de la COR**

Après présentation par M JJ CARLETTO, le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités de la COR 2018. En réponse à M Serge VOYANT indiquant que la COR fait état 37 millions d'euros de passif, M JJ CARLETTO indique que lors de la présentation du rapport d'orientations budgétaires de la COR, M VOYANT a pu constater qu'une fois les difficultés relatives au transfert de la compétence transport réglées, la situation financière de la COR redevient saine.

#### **10- Approbation de la nouvelle compétence en matière de politique de santé communautaire**

Le Conseil approuve l'intégration d'une nouvelle compétence communautaire « Politique de santé communautaire », dans le cadre d'une nouvelle compétence facultative n°18, qui porte uniquement sur les trois points suivants :

- Création et gestion d'un centre de téléconsultation à la Maison de Santé de Lamure sur Azergues.
- Participation au financement des investissements de restructuration des EHPAD du Centre hospitalier du Beaujolais Vert.
- Financement de la réalisation d'une passerelle piétonnière (sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF), distincte de la voirie communautaire, entre la gare SNCF et l'hôpital de Tarare.

Mme Pascale CERNICCHIARO déplore le fait que les trois points faisant partie de la nouvelle compétence en matière de santé communautaire n'aient pas fait l'objet d'un vote séparé. En effet, à titre personnel, elle se dit pouvoir être en faveur du point relatif aux EHPAD et opposée à la création d'un centre de téléconsultation.

*Adopté par 22 et 4 contre (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir et M Serge VOYANT)*

#### **11- Demande de versement d'un fonds de concours à la COR – aménagement d'un foyer et de locaux associatifs rue du 11/11/1918**

Le Conseil municipal approuve la demande de versement à la COR d'un fonds de concours pour un montant de 80 000€ pour son projet d'aménagement d'un foyer et de locaux associatifs rue du 11/11/1918.

*Adopté par 22, 3 abstentions (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **12- Approbation de l'avenant à la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**

Le Conseil municipal approuve l'avenant à la convention d'opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ayant pour objet d'intégrer Amplepuis à l'ORT et autorise M le Maire à le signer.

*Adopté par 22, 3 abstentions (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **13- Subvention 2019 à l'Amicale du personnel communal**

Le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention à l'Amicale du personnel communal pour un montant de 692.50€. *Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **14- Produit des amendes de police 2019**

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du Rhône attribuant une subvention d'un montant de 20 000€ à la commune pour l'aménagement de la rue Auguste Villy, le Conseil municipal décide d'accepter la subvention et d'engager les travaux. *Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **15- Approbation de la convention de médecine préventive – CDG 69**

Le Conseil municipal approuve la convention de médecine préventive à conclure avec le CDG69 et autorise M le Maire à la signer.

Mme CERNICCHIARO précise qu'elle s'abstiendra en raison de l'allongement à 5 ans du rythme des visites périodiques. *Adopté par 22, 3 abstentions (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir) et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **16- Demande de remboursement d'une concession funéraire**

Le Conseil municipal approuve le remboursement d'une concession funéraire pour un montant de 210.52€ à Mme BUTIN. *Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **17- Budget principal – admission en non-valeur**

Le Conseil municipal approuve l'admission en non-valeur des produits irrécouvrables concernant le budget principal pour un montant de 649.02€. *Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **18- Budget annexe Centre Municipal de Santé – admission en non-valeur**

Le Conseil municipal approuve l'admission en non-valeur des produits irrécouvrables concernant le budget annexe du Centre Municipal de Santé pour un montant de 157.90€. *Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **19- Budget principal – Décision modificative**

Le Conseil municipal approuve la décision modificative relative au budget principal.

*M Henri BURNICHON s'étant retiré, Adopté par 21, 3 abstentions (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir) et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **20- Budget annexe ZAC de Coucy – Décision modificative**

Le Conseil municipal approuve la décision modificative relative au budget annexe de la ZAC de Coucy.

*M Henri BURNICHON s'étant retiré, adopté par 21, 3 abstentions (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir) et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **21- Réaménagement de la dette contractée auprès de la caisse des dépôts et consignations – garantie d'emprunt Lyon Métropole Habitat**

Le Conseil municipal approuve les conditions de la garantie de prêt accordée à Lyon Métropole Habitat dans le cadre du réaménagement de la dette contractée auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

*Adopté par 22, 3 abstentions (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir) et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **22- Subvention téléthon 2019**

Le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention au téléthon pour un montant de 236€.

Mme Virginie JANDET remercie les membres du Conseil municipal qui ont apporté leur soutien lors du désherbage des collections de la médiathèque. *Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

### **23- Cessions des collections du musée B.Thimonnier**

Considérant qu'en 2005, l'association GRAHA, fondatrice du musée Thimonnier, a cédé la majeure partie de sa collection de machines à coudre à la Ville d'Amplepuis, facilitant l'obtention de l'appellation « Musée de France » ; Considérant qu'il convient de régulariser une partie des acquisitions réalisées sur la période 2005-2019 qui ne bénéficient pas de la labellisation « Musée de France ».

Le Conseil Municipal approuve la cession à titre gratuit des collections acquises depuis 2005 par l'association les amis du musée B Thimonnier – GRAHA au profit de la commune d'Amplepuis ; dit que seules les collections pour lesquelles un avis favorable de la DRAC a été émis seront acquises par la Commune d'Amplepuis ; dit que ces collections seront mises à disposition de la COR compétente en matière d'équipements culturels ; autorise M. le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

En réponse à M Serge VOYANT indiquant regretter les dons personnels qu'il a effectués au profit du musée B. Thimonnier puisque les collections seront mises à la disposition de la COR, Mme Virginie JANDET précise que la compétence est communautaire mais que la propriété reste communale.

*Adopté par 22,3 abstentions (Mme Pascale CERNICCHIARO, Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET ayant un pouvoir) et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **24- Convention d'objectifs et de financement avec la MJC – solde 2019**

Le Conseil municipal approuve le versement du solde de la subvention 2019 à la MJC pour un montant de 5 043.10€.

*Adopté par 25 et 1 contre*

#### **25- Dénomination des voies communales – complément**

Le Conseil municipal approuve le complément de la dénomination des voies communales ci-après : Impasse du Pirolet - Chemin de Tabolet - Impasse de Bernisse - Chemin de Saint Lager

*Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **26- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement (RPQS)**

#### **27- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service déchets (RPQS)**

#### **28- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service eau (RPQS) Syndicat Rhône Loire Nord**

Le Conseil municipal prend acte des trois rapports sur le prix et la qualité des services assainissement, déchets et eau 2018.

#### **29- Avis du Conseil municipal sur les projets d'arrêtés municipaux relatifs aux dérogations accordées par les Maires pour l'année 2020**

Le Conseil municipal approuve la liste la liste des dimanches d'ouverture des commerces proposée ci-dessous :

- Pour les commerces de « bazar, bimbelerie, vaisselle », il est proposé pour l'année 2020 le calendrier suivant, comprenant 3 ouvertures dominicales, à savoir :
  - o Dimanche 6 décembre 2020
  - o Dimanche 13 décembre 2020
  - o Dimanche 20 décembre 2020
- Pour la branche « habillement », il est proposé pour l'année 2020 le calendrier suivant, comprenant 5 ouvertures dominicales, à savoir :
  - o Dimanche 12 janvier 2020
  - o Dimanche 28 juin 2020
  - o Dimanche 6 décembre 2020
  - o Dimanche 13 décembre 2020
  - o Dimanche 20 décembre 2020
- Pour l'automobile, les dimanches proposés pour l'ouverture des commerces correspondent aux actions commerciales des différents constructeurs (type portes ouvertes), à savoir :
  - o Dimanche 19 janvier 2020
  - o Dimanche 15 mars 2020
  - o Dimanche 14 juin 2020
  - o Dimanche 13 septembre 2020
  - o Dimanche 11 octobre 2020

M Serge VOYANT trouve dommage que les dates d'ouverture soient différentes.

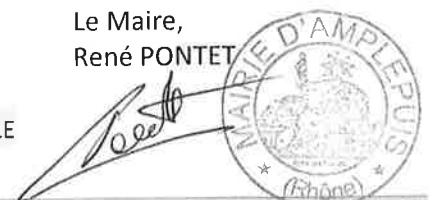
*Adopté par 25 et 1 contre (M Serge VOYANT)*

#### **Divers :**

- ⇒ Lecture par Thierry THOLIN des manifestations à venir
- ⇒ Mme Véronique PUTHINIER-DUMONTET rappelle la date du café citoyen qui aura lieu le samedi 11/01 à 15h
- ⇒ Mme Pascale CERNICCHIARO souhaite rendre hommage à Mme PORTIER qui a assisté dans le public aux séances de Conseil municipal de manière assidue.
- ⇒ M Jean-Marc GUILLOT informe que la commune a obtenu une 2<sup>ème</sup> fleur dans le cadre du label villes et villages fleuris ainsi que le 1<sup>er</sup> prix pour l'attractivité et le cadre de vie. Il tient à adresser ses remerciements à Arnaud DENIS et ses équipes techniques pour le travail réalisé. Il remercie également les Glycines, le Centre social et l'EHPAD pour leur participation à l'embellissement de la commune. M le Maire adresse ses remerciements à M JM GUILLOT ainsi qu'aux élus et bénévoles. La remise des prix pour les maisons fleuries aura lieu le 7/02 à 18h30 au caveau de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Le Maire,  
René PONTET



ENREGISTREMENT SONORE INTEGRAL DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE